



RELEVÉ DE DÉCISION - GROUPE DE TRAVAIL « NOUVEAUX OUTILS DE LA GRH HOSPITALIÈRE » RÉUNION DGOS DU 10 SEPTEMBRE 2019

Présent.e.s :

Pilote du groupe de travail : M. GIRIER,

Administration : M. ALBERTONE, M. REYNIER, R. FALLOURD, N. FOUQUET A. FOURNIER.

Représentant.e.s au CSFPH : P. CREPEL, A. PICARD, V. PONS, (CGT) - G LEDUC (FO) - A. PIONNIER - A. BESSAT, C. CORNIERE, W. MONCEL (CFDT) - F. KALB, K. HALGRAIN (UNSA) - C. LEBOISNE, M. HOUSSEL (FHF) - E. RAISON, S. ROUGET (conf DG CHU) - E. GUYADER (CNDCH)

Représentante ADRHESS : F. MARCHANDET.

Représentant AFDS : P. BOUDIN CORVINA.

Les travaux du groupe de travail pourront se tenir jusqu'au milieu du printemps 2020. Trois thèmes principaux seront abordés dans le cadre du GT :

- Intéressement collectif
- Instauration de l'entretien professionnel
- Revivification du dialogue social local

Les modalités de travail sont les suivantes :

a) Le GT porte sur la FPH et la mise en place d'un des projets de la Stratégie de transformation du système de santé. Les préconisations qui en découleront ne sauront logiquement relever du cadre commun aux trois versants de la fonction publique, mais des spécificités propres à ce versant qu'il conviendra de faire valoir auprès de la DGAFP.

b) Les décrets issus de la loi portant transformation de la fonction publique du 6 août 2019 articuleront les phases de concertation dans le cadre de groupes de travail de la FPH constitués par la DGOS, les phases de négociation avec les organisations syndicales représentatives et les phases de consultation des instances réglementaires

c) Avoir une attention particulière sur la question de la gestion des transitions en matière d'entretien professionnel pour accompagner les professionnel.le.s, l'encadrement et les établissements.

d) Equilibre à trouver dans les livrables du GT entre des contenus prescriptifs et incitatifs.

e) Dans les prochaines réunions du GT, des fiches pourront être préparées en amont des séances. Elles faciliteront l'organisation des représentations du personnel et des employeurs. Le suivi des échanges se fera sur la base de relevés de décisions synthétiques.

M. GIRIER précise les prochaines dates de réunion du GT :

- Intéressement collectif (réunion n° 1) :
25 septembre : 14H00 – 17H00
- Entretien professionnel (réunion n° 1) :
9 octobre : 14H00 – 17H00
- Intéressement collectif (réunion n° 2) :
23 octobre : 14H00 – 17H00
- Entretien professionnel (réunion n° 2) :
6 Novembre : 14H00 – 17H00
- Intéressement collectif (réunion n° 3) :
20 novembre : 14H00 – 17H00
- Entretien professionnel (réunion n° 3) :
4 décembre : 14H00 – 17H00
- Première réunion sur le dialogue social :
18 décembre : 14H00 – 17H00

Le pilote du GT précise que des auditions de personnes qualifiées peuvent être demandées à l'initiative des participant.e.s en lien avec lui. Le nombre de participant.e.s aux prochaines séances du GT est limité à deux personnes par organisation.